Département de l'Isère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE

L'an deux mil dix-sept le 19 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 11

<u>Etaient présents</u>: APPRIEUX Angéline, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck.

Absents excusés: DELAY Jean-Louis (donne pouvoir à APPRIEUX Angéline), CARRION

Adèle, HUREL Noël

<u>Date de la convocation</u> : 12 octobre 2017 <u>Secrétaire de séance</u> : GUERRERO Elisabeth

Objet de la délibération : Rapport d'activité 2016 du Syndicat des Energies du Département de l'Isère

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2016 du Syndicat des Energies du Département de l'Isère a été présenté au Conseil Municipal.

Vu le rapport soumis à sa présentation,

Le Conseil Municipal:

PREND ACTE du rapport d'activité 2016 du Syndicat des Energies du Département de l'Isère.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 19 octobre 2017

Le Maire, Angéline APPRIEUX



